

Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille seize le lundi 11 avril à 18 heures et trente minutes, les membres composant le Comité d'Administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 06 avril 2015, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOULET.

Étaient présents :

Mesdames PARMENTIER -NICOLAS-LEQUIME

Messieurs AARSE-BOULET-PASCAL-SCHOESTECK-CLAVEL

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame CHALOUMEAU

Monsieur METAIS

M. BOULET, Président du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance à 18h40.

M. BOULET rappelle que l'ordre du jour portera sur :

- BUDGET PREVISIONNEL 2016
- QUESTIONS DIVERSES
- DÉLIBÉRATION À PRENDRE

M. BOULET introduit l'ordre du jour du Comité d'Administration.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

M.BOULET, Président, ouvre la séance en rappelant les éléments qui ont été décidés lors du 6 avril dernier, notamment la participation des villes de Châtillon et Malakoff à hauteur de 21,53€ par habitant.

Monsieur SCHOESTECK demande des précisions sur la participation des villes.

Monsieur BOULET explique que la participation des villes avait baissé passant de 22€ à 21€ l'année dernière mais qu'au regard des divers éléments présentés lors du dernier comité d'administration (concurrence accrue, augmentation coût des fluides, état du bâtiment, peinture des façades) un retour à une participation de 21,53€ (valeur de 2013) a été préféré.

Madame NICOLAS précise que compte tenu des nombreux travaux à réaliser, une demande de subvention parlementaire pourrait être effectuée à condition qu'une délibération soit prise.

Madame MILED énumère en complément les différentes dépenses incompressibles comme le contrat avec Dalkia ou les assurances.

Néanmoins, elle informe que des atténuations de charges sont perçues avec le remboursement des arrêts maladies ainsi que le financement d'une grande partie de l'emploi avenir.

M.BOULET donne la parole à Madame MILED afin d'effectuer la présentation du budget 2016.

Madame MILED introduit son propos en indiquant que la participation des villes représente pour moitié du budget et que l'autre moitié est apportée par les recettes propres.

Afin d'équilibrer le budget, Madame MILED annonce qu'il faut enregistrer une recette propre d'environ 1 million et 100 000 euros.

Madame MILED précise que des sommes ont été provisionnées en cas de dépenses imprévues et qu'aucun emprunt n'a été contracté depuis 2008.

M.BOULET effectue un bref rappel des emprunts en cours.

Madame MILED invite les membres du comité à consulter le dossier afin de voter le budget de la section fonctionnement :

Une précision est apportée : le vote s'effectue au niveau des sections.

Madame MILED détail la participation des villes pour le fonctionnement de l'année 2016 :

- Ville de Malakoff : **30 647 habitants** pour une participation de **659 829,91 € (par rapport à N-1 : + 13 722,91)**

- Ville de Châtillon : **36 368 habitants** pour une participation de **783 003,04 € (par rapport à N-1 : + 40 653,04)**
- **Montant total de la participation publique locale : 1 442 832,95 €**

Participation de la ville de Malakoff sur le fonctionnement des activités organisées sur le bassin scolaire Jean Jaurès proposée sur la valeur 2015 votée lors de la séance du vote BP 2015 (activité scolaires et séniors) : **32 720,04 €.** (N.B. pas d'augmentation des tarifs des scolaires pour 2016).

Participation des deux villes sur les emprunts : 76 294 €

Soit une participation globale levée en section de fonctionnement de 1 551 846,95€
A cette participation locale, s'ajoutera la participation de l'état sur l'emploi jeune : 14 000 €.

Total de la participation publique : 1 565 846€ inscrite au BP2016

Le budget de la section de fonctionnement pour l'exercice 2016 proposé et soumis au vote est de :

3 118 962,03 €.

Le conseil d'administration vote le budget de la section fonctionnement à l'unanimité.

Madame MILED poursuit en présentant le budget de la section investissement :

B. SECTION INVESTISSEMENT en euros

SECTION INVESTISSEMENT	INTITULÉS	Pour mémoire BP précédent	SOMMES soumises à la délibération pour le vote	SOMMES so
01	REPORT DÉFICIT D' INVESTISSEMENT N-1	149 170,20 €	114 930,10 €	
16	EMPRUNT et caution	61 500,00 €	65 500,00 €	
20	ETUDES	60 000,00 €	5 500,00 €	
21	IMMOBILISATIONS	485 500,00 €	228 000,00 €	
020	DEPENSES IMPREVUES		94 500,00 €	
TOTAL DÉPENSES	Réel	756 170,20 €	508 430,10 €	
10222	FCTVA 2016 ET 2015	8 500,00 €	25 000,00 €	
1068	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	149 170,20 €	114 930,10 €	
165	DEPOT DE CAUTION	1 500,00 €	1 500,00 €	
	TOTAL INTERMEDIAIRE investissement PROPRE DU STADE NAUTIQUE HORS VIREMENT ET AMORTISSEMENT	159 170,20 €	141 430,10 €	
021	VIREMENT SECTION de la section fonctionnement	547 000,00 €	315 000,00 €	
40	RECETTES AMORTISSEMENT	50 000,00 €	52 000,00 €	
TOTAL DÉPENSES		756 170,20 €	508 430,10 €	

Le budget de la section fonctionnement est voté à l'unanimité.

Par la suite, Madame MILED décrit la section investissement dont le budget proposé et soumis au vote est de **508 430,10 euros.**

Madame MILED souligne que en recettes, ont été portées, par virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement une partie de l'excédent de l'exercice fin 2015 (315 000€) et la valeur des amortissements prélevés à la section de fonctionnement (52 000€). Aussi, a été ajoutée, la valeur du FCTVA 2015/2016.

En dépenses d'investissement, le montant consacré aux immobilisations (233 500€) euros ventilés entre les études (5 500 €) et travaux/achat de matériel (228 000 €) est conforme aux orientations du DOB 2016.

La valeur de la dépense de l'emprunt a été portée à hauteur de 64 000 euros.

Pour rappel, la caution encaissée pour la formation des surveillants « bnssa » est inscrite en investissement (recettes/dépenses) à hauteur de 1 500€.

Le principe de précaution permettra d'envisager des investissements si le bâtiment endure des incidents techniques par l'inscription de 94 500€ en dépenses imprévues.

Enfin, le déficit de la section d'investissement constaté en fin d'année a été porté à la section des dépenses d'investissement. Celui-ci s'équilibre par excédent de fonctionnement capitalisé inscrit au 1068. Conforme aux éléments du DOB 2016.

Le budget de la section investissement est soumis au vote des élus :

Le budget de la section investissement est voté à l'unanimité.

Le budget de l'établissement proposé pour l'exercice 2016 est de

3 627 392,13 euros

Le comité d'administration vote à l'unanimité le budget de l'établissement pour l'exercice 2016.

Question diverse

Madame MILED évoque la composition de la commission d'offre qui doit être décidée.

En l'absence de Madame CHALOUMEAU, les élus représentant le territoire Vallée Sud Grand Paris demande un délai afin de nommer les membres de la commission d'appel d'offre ainsi qu'un Vice-Président.

Ces questions seront donc abordées lors de la prochaine réunion du comité le lundi 23 mai à 18h30 au stade nautique.

Madame MILED communique aux élus le calendrier des fêtes des clubs, des fêtes de l'école de natation ainsi que l'ouverture du bassin olympique.

Madame NICOLAS précise que compte tenu des nombreux travaux à réaliser, une demande de subvention parlementaire pourrait être effectuée à condition qu'une délibération soit prise.

DÉLIBÉRATIONS

Mme MILED rappelle les délibérations qui ont été votées :

- Relative au budget 2016
- A la participation des villes
- A la convention avec l'ACFI

Monsieur BOULET remercie le comité d'administration pour leur attention
Monsieur BOULET clôt la séance à 19h30.